

Enfin, au titre de la mise en œuvre du programme de travaux prioritaires du Schéma Directeur d'Assainissement et de Drainage du District d'Abidjan, le ministère en charge de l'Assainissement et de la Salubrité a obtenu des fonds au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) pour financer des travaux de mise en conformité des ouvrages et équipements du programme prioritaire d'assainissement et de drainage du District d'Abidjan. Les progrès enregistrés au titre de ce programme au 31 décembre 2020 sont :

Un taux d'avancement global de 43% pour le lot 1 de Réhabilitation de 11 stations de pompage d'eaux usées et la construction de 4 nouvelles stations de pompage d'eaux usées ;

- > **Un taux d'avancement global de 76% pour le Lot 2 : Réhabilitation et construction de réseaux eaux usées et eaux pluviales ;**
- > **Taux d'avancement global de 10 % pour le lot 3 portant réhabilitation de la station de prétraitement DIGUE KOUMASSI ;**
- > **Mise à niveau et adaptation de sept stations majeures du système d'assainissement de la ville d'Abidjan.**

5.1.3 Garantir les exigences de santé publique

Une eau de qualité irréprochable aujourd'hui et demain

La protection de la santé et de la sécurité des consommateurs implique la fourniture des produits et services sûrs, ne présentant aucun risque pour la santé lorsqu'ils sont consommés dans le cadre de l'utilisation prévue.

SODECI assure la fourniture d'une eau potable conforme aux critères de potabilité physicochimiques et microbiologiques. Elle effectue à cet effet un ensemble de contrôle continu de la qualité de l'eau sur toute sa filière (du point de captage de la ressource au robinet du consommateur, en passant par le réseau de distribution et les réservoirs de stockage).

Le plan de surveillance est réalisée en se basant sur les directives de l'OMS pour l'eau de boisson, la structuration et l'état des réseaux de distribution ainsi que le volume global produit et la population desservie. La conception du plan est du ressort de la Direction Qualité Eau (DQE) de la SODECI.

Les indicateurs pris en compte dans le cadre de ce plan d'autocontrôle sont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques. Le tableau suivant présente le bilan de la surveillance des eaux sur les trois années : 2018, 2019 et 2020.



**Taux de conformité
microbiologique de
95%**

Bilan de surveillance des eaux

Analyses microbiologiques

Evolution des taux de conformité microbiologique Eau traitée et Distribuée

	2018	2019	2020
Taux de conformité microbiologique (%)	95	95,8	95,3
Nombre d'analyses microbiologiques (SODECI)	6 405	6 632	8451
Taux de conformité microbiologique - Abidjan (%)	97,4	95,9	94,1
Taux de conformité microbiologique - Intérieur (%)	92,4	95,7	96,3

Le taux de conformité microbiologique reste stable autour de 95% sur les trois dernières années. En 2020,